

Miscel·lània ARAMON I SERRA

ESTUDIS DE LLENGUA I LITERATURA CATALANES

OFERTS A
R. ARAMON i SERRA
EN EL SEU SETANTÈ ANIVERSARI
III

pp. 209 - 232

BARCELONA
1983

Hans Goebel

SCRIPTOLOGIE ET RENOUVEAU D'OC.
REMARQUES SUR LE CONCEPT DE LA
«COMPÉTENCE MULTIPLE» *

0.

Dans cet article, il sera question de choses au fond très simples. A partir d'une réconsideration de la panoplie méthodologique en matière de scriptologie, nous essayerons de démontrer l'utilité d'un modèle communicatif axé sur la notion de la compétence multiple. Le caractère empiriquement adéquat de ce modèle sera vérifié à l'aide de quelques phénomènes observés au cours de la genèse de différentes graphies d'oc. Le texte d'un manifeste relatif à des questions orthographiques d'Auvergne nous servira d'appui argumentatif.

1. *Prémises scriptologiques*

La tâche essentielle de la scriptologie consiste à déceler et à interpréter les mécanismes de l'évolution des systèmes scripturaires vulgaires médiévaux. Cette discipline, née comme une des nombreuses ramifications de la grammaire historique, a connu un remarquable essor à partir des années 40, surtout grâce aux efforts déployés par C. Th. Gosson,¹ et a fini par se faire de solides assises méthodiques tout en accentuant son émancipation vis-à-vis de la tutelle épistémologique de la grammaire historique.² L'une des caractéristiques de ces systèmes scripturaires (la plupart du temps de caractère non littéraire) est leur nature foncièrement hybride donc composite,³ qui favorise par-là même des visées méthodologiques basées sur une conception hétérogène du langage. Au cours des recherches que nous avons entreprises personnellement dans ce domaine, nous

* Je tiens à remercier MM Jean-Paul Confais et Josep Murgades de la toilette stylistique à laquelle ils ont bien voulu soumettre notre texte.

1. C. Th. GOSSEN, *Französische Skriptastudien. Untersuchungen zu den nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters* (Vienne 1967).

2. C. Th. GOSSEN, *L'interprétation des graphèmes et la phonétique historique de la langue française*, «Travaux de Linguistique et de Littérature», vi, num. 1 (1968), p. 149-168.

3. Il s'agit de *Sprachmischung* (au sens où l'entend H. Schuchardt) à l'état le plus pur. Exemple: à un moment donné, 50 % des succédanés graphiques de PAVORE «peur» peuvent revêtir la graphie *poour*, 30 % la graphie *poor* et 20 % la graphie *peur*. L'observation statistique de ce taux de mélange est du plus haut intérêt scientifique.

nous sommes servi de tout un jeu de procédés statistiques⁴ pour mieux faire ressortir les coordonnées décisives de ce dynamisme bigarré, à savoir celles du

temps (les *scriptae* régionales perdent en originalité avec le temps)
du diatope (l'effacement de l'originalité des *scriptae* est directement fonction de leur origine géographique)
et du genre textologique (la *scripta* des pièces originales est en règle générale moins incolore que celle des copies de cartulaire).

Etant donné le fait que durant le Moyen Age, la communication par voie écrite se faisait indifféremment et à travers les pièces originales (de première main) et à travers les copies (pièces de seconde main), et que leur importance communicative était donc plus ou moins égale, l'on est en droit de comparer ces deux tiroirs textologiques avec ce que l'on connaît de la réalité sociolinguistique contemporaine, à savoir avec les différents niveaux sociolinguistiques qui coexistent au sein de tout diasystème linguistique.

1.1. Ce cheminement méthodique envisageait tout d'abord une meilleure pénétration du dynamisme évolutif des *scriptae* et s'éloignait ainsi de préoccupations traditionnelles, qui entamaient plus directement le problème du rapport entre l'écrit et l'oral, ressenti comme but principal de ce genre de recherches. Mieux encore: l'un de nos impératifs — dont les implications méthodologiques ne cessent du reste de nous tourmenter⁵ — consiste à renvoyer d'abord à la cantonade la discussion du rapport entre phonie et graphie pour ne la reprendre que dans un contexte bien décenté d'un point de vue statistique et sociolinguistique.⁶

4. H. GOEBL, *Die normandische Urkundensprache. Ein Beitrag zur Kenntnis der nordfranzösischen Urkundensprachen des Mittelalters* (Vienne 1970); *id.*, *Le Rey est mort, vive le Roy. Nouveaux regards sur la scriptologie*, «Travaux de Linguistique et de Littérature», XIII, num. 1 (1975), p. 145-210; *id.*, *Qu'est-ce que la scriptologie?* «Medioevo Romano», II (1975), p. 3-43; *id.*, *Die Skriptologie — ein linguistisches Aschenbrödel? Vermischtes zur Methodologie einer discipline-carrefour*, «Revue Roumaine de Linguistique», XXI (1976), p. 65-84; *id.*, *Verba volant, scripta manent. Quelques remarques à propos de la scripta normande*, «Revue de Linguistique Romane», XLIII (1979), p. 344-399.

5. H. GOEBL, Compte rendu de A. HJORTH, *La partie cambrésienne du Polyptique dit «Terrier l'Evêque» de Cambrai. Le manuscrit et la langue* (Stockholm 1971), «Vox Romanica», XXXIV (1975), p. 275-279; *id.*, *Problèmes et méthodes de la scriptologie. A propos de «La partie cambrésienne du Polyptique dit «Terrier l'Evêque» de Cambrai»*, «Vox Romanica», XXXV (1976), p. 88-93 (polémique avec A. Hjorth: *ibid.*, p. 84-88 et 94); *id.*, *Wetterleuchten in scriptologicis. Streiflichter zur Lage der Empirie innerhalb der Sprachwissenschaft (u. a. auch eine Entgegnung)*, «Zeitschrift für romanische Philologie», XCIII (1977), p. 542-559 (polémique avec R. Rohr). Réexamen des vues et des méthodes très analogues aux nôtres se font jour parmi les scriptologues-germanistes: voir H. LÖFFLER, *Zum graphematischen Status des Historischen Südwestdeutschen Sprachatlases (HSS)*, in *Alemannica. Landeskundliche Beiträge - Festschrift für B. Boesch* (Freiburg-Bühl (Baden) 1976), p. 10-27.

6. La comparaison des registres écrit et oral ne se fait plus à partir de formes écrites particulières (niveau de la parole au sens saussurien du terme) mais bien à travers une considération totalisante de toutes les réalisations (*tokens*) d'une archi-forme quelconque (*type*); niveau de la norme, terme selon E. Coseriu) et ceci sous l'angle d'une hypothèse sociolinguistique disant que le rapport entre l'oral et l'écrit (pris dans sa fonction

1.2. *Le grand leurre*.⁷ Dans ces conditions, il nous a paru nécessaire de postuler une certaine autonomie de l'écrit face à l'oral (et vice versa), d'autant plus que nos propres travaux scriptologiques en ont mis en évidence la forte variabilité. Nous nous sommes donc rangé du côté d'un groupe de linguistes encore peu nombreux, dont les origines épistémologiques remontent aux années 30,⁸ et qui ne commence à s'affirmer que depuis quelques années.⁹

«... no tienen otro uso las figuras de las letras sino representar aquellas bozes que en ellas depositamos.»

Ce verdict du grammairien castillan Antonio de Lebrija (1517)¹⁰ symbolise le poids multiséculaire¹¹ du caractère soi-disant phonologique des écritures alpha-

génératrice) est extrêmement variable, et, par-là même, dépend directement d'impératifs extralinguistiques. Voir à ce sujet les compléments cartographiques de nos études citées dans la note 4.

7. Traduction littérale du titre de l'article num. 6 chez F. SMITH, *Psycholinguistics and Reading* (New York 1973), p. 70-83: *Decoding — the Great Fallacy*. La mise au pilori de ce qui est appelé ici «le grand leurre» doit a fortiori nous amener à admettre que le fonctionnement sémantique des écritures soi-disant phonologiques puisse se faire non par l'intermédiaire obligatoire du plan phonique (pris comme niveau du *signifiant*) mais bien plutôt par l'installation d'un rapport direct entre graphie (prise comme niveau du *signifiant*) et signifié. Voir à ce sujet les contributions citées dans les notes 5, 8 et 9. Ceci reviendrait donc à dire que les écritures soi-disant phonologiques se rapprochent — de par la nature de leur fonctionnement psycholinguistique — aux écritures idéographiques. Voir aussi la citation d'A. Martinet alléguée ci-dessous (2.1.).

8. Citons, parmi les figures de proue de cette tendance, J. VACHEK, *Zum Problem der geschriebenen Sprache*, «Travaux du Cercle linguistique de Prague», VIII (1939), p. 94-104 (aussi in *A Prague School Reader in Linguistics*, ed. *id.*, Bloomington - Londres 1966, p. 441-452). Voir aussi l'histoire de ce mouvement chez V. TAULI, *Speech and Spelling*, in *Advances in the Creation and Revision of Writing Systems*, ed. J. A. FISHMAN (La Haye - Paris 1977), p. 17-35. En ce qui concerne Vachek et les idées émises par lui, il importe de savoir que les activités théoriques qu'il déployait en tant que linguiste structuraliste, visaient — dans leurs parties normatives — à faciliter la tâche de tous ceux qui, dans l'entre-deux-guerres, s'efforçaient de «défendre et d'illustrer» la production culturelle tchèque qui — de par une longue convivance avec les culture et langue allemandes — se ressentait de certaines insuffisances sociosémiotiques du tchèque littéraire. Le point de départ de Vachek est donc très proche de celui des Catalans et des Occitans (Provençaux).

9. Il est curieux de constater que parmi les tenants de cette réorientation, il y a beaucoup de psychologues dont quelques-uns vivaient déjà à la fin du siècle dernier. R. DODGE, *Die motorischen Wortvorstellungen, ein Beitrag zur Psychologie der Sprache* (Halle 1896); B. ERDMANN - R. DODGE, *Psychologische Untersuchungen über das Lesen, auf experimenteller Grundlage* (Halle 1898); F. KAINZ, *Psychologie der Sprache*, IV. *Spezielle Sprachpsychologie (Das Schreiben, das Lesen, das Sprachgefühl, sprachliche Fehlleistungen)* (Stuttgart 1967); W. WATHEN-DUNN, ed., *Models for the Perception of Speech and Visual Form* (Massachusetts, MIT 1967); S. KANEFF, ed., *Picture Language Machines* (Londres 1970); J. F. KAVANAGH - I. G. MATTINGLY, eds., *The Relationships between Speech and Reading* (Cambridge, Mass. 1972); F. SMITH, *Psycholinguistics and Reading*; D. V. GUNDERSON, ed., *Language and Reading. An interdisciplinary Approach* (Londres 1974); N. SOVIK, *Developmental Cybernetics of Handwriting and Graphic Behavior. An experimental System Analysis of Writing Readiness and Instruction* (Oslo 1975).

10. *Reglas de orthographia compuestas por el Maestro Antonio de Lebrija* (Alcalá 1517) (reproduction en fac-similé, ed. R. C. ALSTON, Menston 1969).

11. Les vues de Lebrija remontent directement à ARISTOTE, *De interpretatione* I.

bétiques dont —même en matière de science— il est apparemment très difficile de se défaire.

1.3. *Le modèle communicatif.* L'ensemble de ces considérations nous a amené à établir un modèle communicatif où l'écrit et l'oral figurent comme deux composantes de prime abord indépendantes l'une de l'autre et dont la distance typologique est régie par des impératifs extralinguistiques, impératifs que nous qualifions de sociolinguistiques ou, tout bonnement, de sociosémiotiques.¹² Ce modèle présuppose que la communication puisse se faire soit par voie écrite (*de visu*) soit par voie orale (*oraliter*) et explique la différence foncière de ces deux registres sur le plan pragmatique (ou pragmalinguistique) par la différence radicale des deux canaux de transmission du point de vue physique:

canal écrit: communication optique entre 0,4 et 0,75 $\mu\mu$,

canal oral: communication acoustique entre 20 et 16.000 Hz.

Pris comme tel ce modèle n'est pas encore en état de fonctionner. Ce n'est que par l'adjonction de la composante compétentielle qu'il devient opératif. Une telle compétence¹³ —que nous imaginons multiple, donc à même de contrôler et de produire plusieurs registres, qu'ils soient écrits ou oraux— permettrait à notre modèle d'évoluer librement et d'imiter ainsi les processus socio- et psycholinguistiques qui régissent la lecture et l'écriture. Ceci nous donnerait la possibilité de tester certaines de nos hypothèses de travail et ramener ainsi un surplus explicatif (que de théories n'y a-t-il pas pour défendre et promouvoir une réforme d'une orthographe quelconque?) à son dénominateur commun.

2. L'hypothèse de la variabilité sociosémiotique du rapport écrit ↔ oral

2.1. *L'évidence scriptologique.* Il s'agit de tester les deux hypothèses suivantes qui s'opposent l'une à l'autre:

1. Le rapport entre l'oral et l'écrit reste stable («on n'écrit que comme on parle et vice versa») (hypothèse nulle).

2. Le rapport entre l'oral et l'écrit change («on n'écrit pas toujours comme on parle et vice versa»).

L'évidence scriptologique, qui nous enseigne que l'individualité graphique de la nappe scripturaire d'une région donnée disparaît comme une peau de chagrin au cours du temps,¹⁴ ne nous permet que de vérifier l'hypothèse num. 2 et nous force à rejeter l'hypothèse num. 1 (hypothèse nulle).

12. Le terme de «socosémiotique» se réfère à tout ce qui, de près ou de loin, influe sur toute sorte de société par le biais de signes et de signaux, donc par voie sémiotique (au sens saussurien).

13. Pour une brève introduction à la psycholinguistique voir G. LIST, *Psycholinguistik. Eine Einführung* (Stuttgart 1972). Notons du reste que le concept de la «compétence multiple» n'est pas encore très élaboré en matière de linguistique si bien qu'il y manque encore une mise au point méthodologique par un effort interdisciplinaire (linguistique appliquée, psychologie, pédagogie, histoire, anthropologie, etc.).

14. Voir à ce sujet les illustrations cartographiques chez H. GOEBL, *Le Rey est mort, vive le Roy*; *id.*, *Qu'est-ce que la Scriptologie?*; *id.*, *Die Skriptologie —ein linguistisches Aschenbrödel?*; *id.*, *Verba volant, scripta manent*.

Cette constatation requiert cependant une mise au point. Une comparaison qui part du niveau dialectal moderne pour aboutir au niveau scripturaire considère la scripta dans sa dépendance génétique à l'égard du dialecte oral et vise de ce fait l'écriture et non pas la lecture.¹⁵ Mais comme dans les pays alphabétisés, l'écrit représente une tradition le plus souvent plurimillénaire et que cette tradition réside partout sur l'apprentissage pédagogique du système scripturaire local, il appert que l'acte de lecture tel qu'il intervient lors de cet apprentissage revêt une importance toute particulière par la manière métalinguistique dont les usagers d'une orthographe envisagent le rapport écrit ↔ oral à un moment donné.

«En fait, toutes les fois où ce système graphique alphabétique a vu s'étendre son emploi, il a tendu à s'émanciper de la tutelle phonique. Il ne faut pas oublier qu'interpréter chaque lettre d'un texte comme un phonème ce n'est pas lire, mais déchiffrer. La vraie lecture ne consiste pas à reconnaître les phonèmes, mais les mots, c'est-à-dire des signes graphiques correspondant à des notions ou des groupes de notions. L'enfant qui ânonne ses lettres passe de la graphie au sens par l'intermédiaire du son, mais celui qui sait lire passe directement du mot écrit à la notion. A partir de ce stade, toute modification de la graphie, même si elle a pour but de rapprocher la forme écrite d'une forme parlée qui a changé au cours du temps, ne pourra que compliquer le travail du lecteur, puisque, pour identifier la nouvelle forme, il faudra qu'il revienne un instant au stade pénible où il ânonnait. Ceci contribue largement au conservatisme des graphies. Si la forme des signes phoniques vient à changer, ce qui se produit en général sans que les locuteurs en prennent conscience, il y a bien des chances pour que les signes graphiques ne s'adaptent pas aux nouvelles phonies. Il s'établit alors une *orthographe*, c'est-à-dire une convention graphique indépendante, en principe, de la forme parlée, même si les usagers continuent à identifier certaines lettres et certains phonèmes.»¹⁶

Soulignons donc que l'écriture (née d'un effort oral → écrit) et la lecture (née d'un effort écrit → oral) correspondent à deux sortes d'activités déployées au sein de la compétence multiple, où leur coexistence pose d'ailleurs le problème d'éventuelles influences réciproques (interférences intersystémiques). Il importe cependant d'ajouter que de tous temps, il y a eu de telles interférences entre les différents registres, qu'ils soient écrits ou oraux, dans les compétences multiples des usagers d'une langue, fait prouvé, entre autres, pour le Moyen Age par des témoignages métalinguistiques assez précis:

Orthographia Gallica (d'origine anglo-normande, ms. du XIV^e siècle).¹⁷

15. Cette comparaison présuppose que le centre de gravité (centre normatif) d'un trait dialectal (niveau oral) ne s'est pas déplacé depuis la Moyen Age, hypothèse quelque peu osée, mais qui, entretemps, semble se vérifier de plus en plus; voir H. GOEBL, *Le Rey est mort, vive le Roy*, p. 167, et *id.*, *Verba volant, scripta manent*, p. 368 et ss.

16. A. MARTINET, *Le français sans jard* (Paris 1974), p. 66-67.

17. J. STÜRZINGER, *Orthographia Gallica. Ältester Traktat über französische Aussprache und Orthographie, nach vier Handschriften zum erstenmal herausgegeben* (Heilbronn 1884).

«Item moi, toi, soi, foi, Roi et similia possunt scribi per o vel per e indifferenter per diversitatem et usum lingue Gallicane» (p. 19). «Item que vel qui consuevit olim scribi cum k secundum usum veterem, sed secundum modernos commutatur k in q» (p. 25).

Tractatus orthographie gallicane [...] secundum modum et formam parisius (de T. Coyfurelly, ca. 1400): «K eciam in lingua romanica [= scripta picarde], non autem in lingua gallicana [= scripta francienne] nomine et loco c et h scribi debet et sonari, ut kival i. gallice chival, kien i. chien ...» (p. 17).

De tels témoignages¹⁸ montrent assez bien que la complexité dans l'agence-

18. E. STENGEL, *Die ältesten Anleitungsschriften zur Erlernung der französischen Sprache*, «Zeitschrift für französische Sprache und Literatur», I (1879), p. 1-40.

19. Cf. à cela les témoignages assez éloquents de différents auteurs médiévaux relatifs à la valeur présumée de leur propre langage:

1. *Supériorité du registre parisien*

Garnier de Pont-Sainte-Maxence, *Vie de Saint Thomas Becket* (fin XII^e siècle):

Mis langages est buens, car en France fui nez.

(D'après Kr. NYROP, *Grammaire historique de la langue française*, I, Copenhague-Leipzig-New York-Paris 1914¹, p. 22.)

Adenet le Roi, Berte aus grans pies (XIII^e siècle):

Avoit une costume ens el tiois pais
Que tout li grant seignor, li conte et li marchis
Avoient entour aus gent françoise tous dis
Pour aprendre françois lor filles et lor fils.
Li rois et la roïne et Berte o le cler vis
Sorent pres d'aussi bien le françois de Paris
Com se il fussent né au bourc a Saint Denis
(*Berte aus grans pies*, vv. 148-154).

(D'après NYROP, *Grammaire historique*, p. 34.)

2. *Infériorité du registre anglo-normand*

Wilham de Wadinton, *Manuel des pechiéz* (XIII^e siècle):

De le franceis ni del rimer
Ne me daît nuls hom blamer
Kar en Engleterre fus né
E nurri lenz et elevé.

(D'après NYROP, *Grammaire historique*, p. 33.)

Traductrice de la vie d'Edouard le Confesseur (XIII^e siècle):

Un fau franceis sai d'Angleterre,
Ke ne l'alai ailurs querre.
Mai vus ki ailurs apris l'avez,
La u mester iert, l'amendez.

(D'après R. L. WAGNER, *La grammaire française. Les niveaux et les domaines. Les normes, les états de langue*, Paris 1968, p. 43.)

ment fonctionnel des compétences médiévales était sensiblement la même que de nos jours.²⁰

3. *Infériorité du registre orléanais*

Jean de Meung, traduction de Boèce (XIII^e siècle):

Si m'escuse de mon langage
Rude, malostru et sauvage;
Car nés ne sui pas de Paris,
Ne si cointes com fut Paris;
Mais me raporte et me compere
Au parler que m'aprist ma mere
A Mëun quand je l'alaitoye, [...]

(D'après WAGNER, *La grammaire française*, p. 44.)

4. *Infériorité du registre lyonnais*

Aïmon de Varennes, *Florimont* (XII^e siècle):

As François jo voil tant servir,
Que ma langue lor est sauvage;
Que jo ai dit en lor langage
Al mieus que ju ai seü dire.
Se ma langue la lor empire,
Por ce ne m'en dient anui:
Mies aim ma langue que l'autrui.
Romans ne estoire ne plait
As François, se il ne l'ont fait.

(D'après NYROP, *Grammaire historique*, p. 23.)

5. *Infériorité du registre cartésien (Picardie)*

Conon de Béthune (fin XII^e siècle):

... Mon langage ont blasmé li François
Et mes chançons, oiant les Champenois,
Et la contesse encor, dont plus me poise.

La roïne n'a pas fait que cortoise
Qui me reprist, ele et ses fiz li rois;
Encor ne soit ma parole françoise,
Si la puet on bien entendre en françois,
Ne cil ne sont bien apris ne cortois
Qui m'ont repris se j'ai dit moz d'Artois,
Car je ne fui pas noriz à Pontoise.

(D'après NYROP, *Grammaire historique*, p. 23.)

20. Pour un exemple de double orthographe à la fin du XIV^e siècle chez un même scribe voir N. CATACH - G. OUY, *De Pierre d'Ailly à Jean Antoine de Bailf. Un exemple de double orthographe à la fin du XIV^e siècle*, «Romania», xcvi (1976), p. 217-248. Il est également très intéressant de voir comment les copistes médiévaux modifiaient souvent les textes en les transposant d'une scripta régionale dans une autre: voir B. WOLEGDE, *Un scribe champenois devant un texte normand. Guiot, copiste de Wace*, «Mélanges J. Frappier», II (Genève 1970), p. 1.139-1.154 («champagnisation» des oeuvres de Wace par Guiot). Ne passons pas sous silence le fait qu'une étude méthodique des normes scripturaires médiévales (basée sur l'étude de documents littéraires) reste encore à faire et ceci tant en français que dans les autres langues romanes; cf. WAGNER, *La grammaire française*, p. 39.

2.2. *Le phénomène de la Leseausprache.*²¹ Il se peut cependant qu'un système graphique traditionnel connaisse — au cours de sa transmission par voie pédagogique — des réalisations phoniques (par lecture) autres que celles qui présidaient à sa propre genèse. En voici un exemple très caractéristique tiré de l'onomatistique.²² On connaît les toponymes typiquement francoprovençaux en *-az*, comme p. ex. *Vionnaz, Jambaz, La Clusaz, La Féclaz*, etc. Or, la prononciation locale et traditionnelle du suffixe *-az* étant [Ø] ou [-ə], *La Féclaz* devrait donc se prononcer [la fɛkl̥] ou [la fɛkla].²³ De nos jours, cependant, la prononciation originale est devenue très rare et a été supplantée presque partout — et même dans la bouche de la majorité écrasante des autochtones — par une *Leseausprache* à la française [la fɛkláz].²⁴ Dans la perspective de notre modèle communicatif à compétence multiple, ce phénomène peut être symbolisé comme le montre le graphique à la page 217.

L'essentiel de cette représentation schématique tient au fait que la compétence multiple peut revêtir différents aspects selon son ancrage sociosémiotique (présence ou absence de courants linguistiques innovateurs, décalages sociolinguistiques plus ou moins accusés, présence ou absence d'idéologies métalinguistiques, etc.).

La *Leseausprache* intervient donc, selon nous, au moment où l'écrit, toujours soumis au jeu interférentiel de différents événements historiques, socio-sémiotiques ou autres, est ressenti — de la part de la conscience métalinguistique des locuteurs — comme étant typologiquement trop éloigné de l'oral traditionnel, auquel on le croyait rattaché jusqu'alors, à condition toutefois que l'oral soit moins enclin que l'écrit à modifier sa substance originale. La *Leseausprache* créera donc un nouveau registre oral, typologiquement mieux adapté à l'écrit changé (que l'on songe au rôle conservateur du barème phonétique des lettres latines)²⁵ qui, lui, se superposera à l'oral traditionnel. D'où la possibilité d'une concurrence interférentielle entre désormais deux registres oraux qui, elle, pourrait aussi se solder par l'extinction partielle ou totale de l'oral traditionnel.

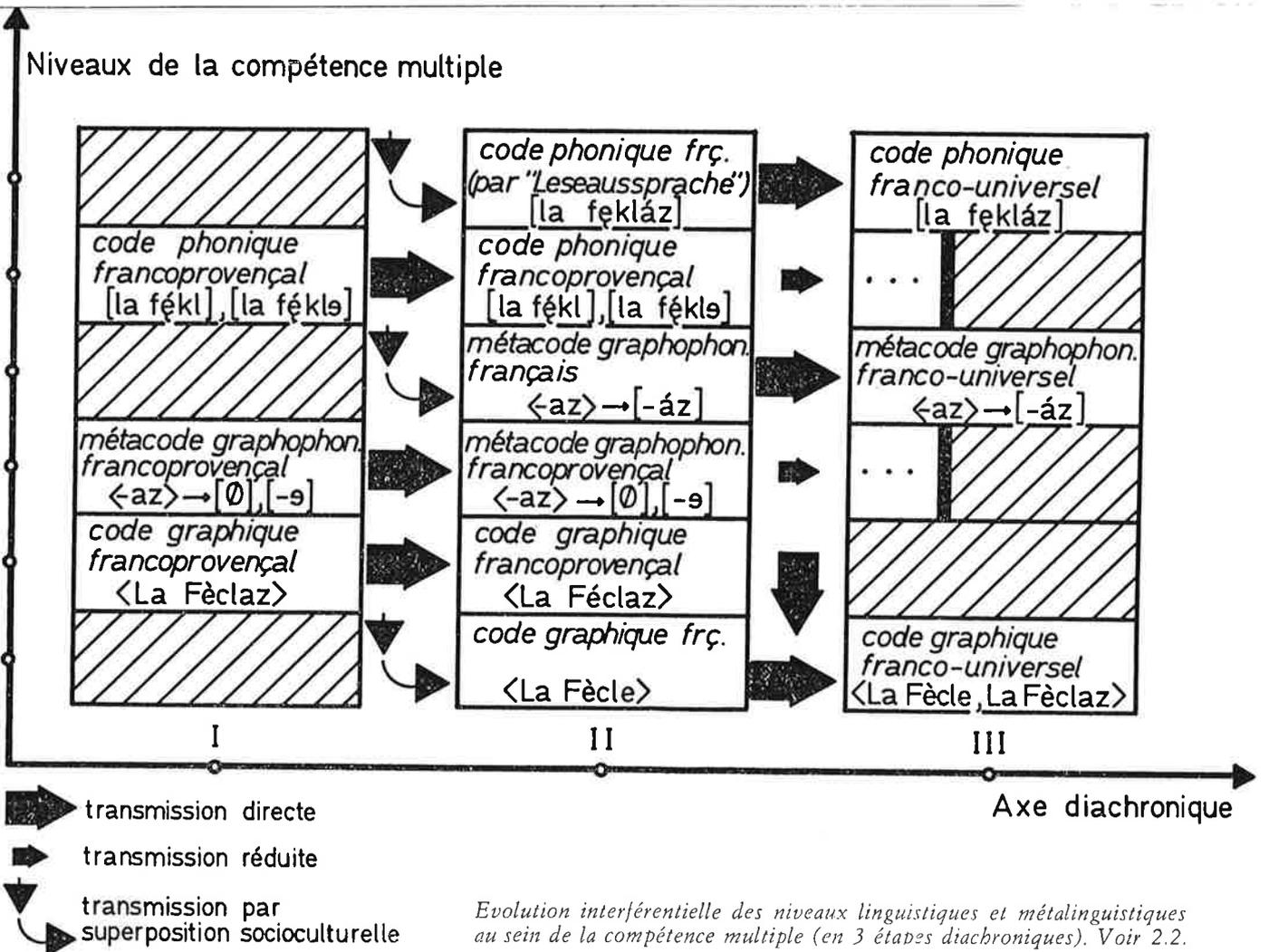
21. Une traduction adéquate semble difficile. Comme solution provisoire, nous proposons «oral lecturaire».

22. Selon G. TUILLON, *La graphie -z final derrière voyelle*, «Revue de Linguistique Romane», xii (1977), p. 120-129.

23. La survivance éphémère, en Savoie, de la vieille prononciation [la fɛkl̥] (ou [la fɛkla], variante «francoprovençalisante») a entraîné d'ailleurs la création récente de la graphie française *La Fêclé*, d'où un véritable «mélange scripturaire»: *La Fedar, La Fêclé*. Notons encore que la graphie *-z* final est très bien documentée dans la scripta francoprovençale; pour plus de détails voir TUILLON, *ibid.*

24. L'influence de l'orthographe sur la prononciation du français a été largement traitée par V. BUREN, *L'influence de l'orthographe sur la prononciation du français moderne* (Bristol 1935).

25. Au sujet du rôle sociolinguistique que jouait le latin tardif et médiéval par rapport aux registres vulgaires, voir l'excellente synthèse de R. WRIGHT, *Speaking, Reading and Writing Late Latin and Early Romance*, «Neophilologus», ix (1976), p. 178-189. Nous renvoyons également aux travaux ethno-linguistiques de H. KLOSS, *Abstandssprachen und Ausbausprachen*, in *Zur Theorie des Dialekts*, ed. J. GÖSCHEL - N. NAL - G. VAN DER ERST (Wiesbaden 1976), p. 301-322; *id.*, *Über einige Terminologie-Probleme der interlingualen Soziolinguistik*, «Deutsche Sprachlex», v (1977), p. 224-237, et à la terminologie y employée (*Dachsprache, Abstandsprache, Ausbausprache*, etc.).



Nous croyons que le phénomène de la *Leseausprache* représente une des différences les plus élémentaires qui existent entre les langues avec ou sans tradition écrite. Il va de soi que les foyers principaux de la *Leseausprache* seraient l'école et l'appareil pédagogique-culturel.

Or, quant au rendement épistémologique d'un modèle à compétence multiple, il importe de noter que normalement, la linguistique occidentale²⁶ se montre peu encline à décerner trop de fonctions linguistiques et métalinguistiques dans la compétence des individus, et ceci soit en matière de linguistique descriptive («les individus ne disposent en général que d'un ou deux registres; cela leur suffit») soit en matière de linguistique appliquée («on ne peut enseigner qu'une orthographe ou une langue aux élèves; tout effort supplémentaire nuitrait au rendement de l'enseignement unilingue»). L'exemple des populations vivant (ou ayant vécu) dans au moins deux cultures et/ou langues montre cependant que la disposition compétentielle des humains peut être largement supérieure à ce que les linguistes sont en général prêts à admettre.²⁷ Toute évolution linguistique, tout changement linguistique (et tout système sémiotique n'existe qu'au prix d'un changement perpétuel) ne s'explique qu'à travers une réorganisation continue de plusieurs niveaux linguistiques et métalinguistiques à l'intérieur de la compétence humaine. Les linguistes ont donc intérêt à régler leurs efforts descriptifs sur ces évidences socio- et psycholinguistiques.

3. La genèse des graphies néo-occitanes et néo-provençales

On peut dire que le processus de l'unification scripturaire des scriptae d'oc — qui, comme celui des scriptae d'oïl, est dû à l'unification et à l'élargissement progressif d'une composante métalinguistique au sein des compétences d'oc et d'oïl — a été arrêté et même inversé à la suite des événements politiques du XIII^e siècle (expansion militaire de la monarchie française vers le Midi),²⁸ alors

26. Originaire de l'Europe centrale (de Vienne), pour ne pas dire des seuils balkaniques, et ayant goûté ainsi un peu à la mentalité beaucoup plus souple de la partie orientale de l'Europe, nous avons l'impression que la rigidité d'une bonne partie des doctrines scientifiques occidentales a son origine dans certaines de ces prédispositions mentales. N'oublions pas que le concept combien fécond du *Sprachbund* (qui cadre assez bien avec le contenu de cet article) provient de la philologie balkanique et que, malgré ses mérites incontestables, il n'a pas réussi à se répandre ni dans la philologie germanique ni dans la philologie romane.

27. L'exemple des renaissances catalanes (il y en a plusieurs jusque dans les années 70 de notre siècle) en est sans doute la meilleure preuve.

28. En matière de scriptologie il n'existe malheureusement pas encore de travaux synthétiques portant sur les domaines d'oc et catalan, tels que ceux qu'il y a pour le domaine d'oïl. Voir à ce sujet l'orientation générale chez C. Th. GOSSEN, *L'état présent des études sur les dialectes galloromans du moyen âge*, «Actes du XIII^e Congrès international de Linguistique et Philologie Romanes (Québec 1971)», I (Québec 1976), p. 13-34. Pour le domaine d'oc nous renvoyons à A. GRAFSTRÖM, *Etude sur la graphie des plus anciennes chartes languedociennes avec un essai d'interprétation phonétique* (Uppsala 1958) et *id.*, *Etude sur la morphologie des plus anciennes chartes languedociennes* (Stockholm 1968); pour le domaine catalan tout, ou presque, reste encore à faire; voir en attendant les orientations générales chez R. ARAMON I SERRA, *Problèmes d'histoire de la langue catalane*, in *Linguistique catalane (Colloque de Strasbourg 1968)*, ed. A. M. BADIA I MARGARIT - G. STRAKA (Paris 1973), p. 27-80, chez A. M. BADIA I MARGARIT, *Vint-i-cinc anys d'estudis sobre la*

que ce processus a été mené à bout dans le domaine d'oïl avec les résultats que l'on sait. C'est ainsi qu'à partir de la fin du XIII^e siècle, les composantes suprarégionales d'oc s'étiolaient, dans les pays d'oc, devant l'écllosion d'une composante suprarégionale d'oïl d'une part et devant la résurrection des composantes régionales d'oc de l'autre, tenues jusqu'alors en échec par la progression du dynamisme suprarégional d'oc. Au XVI^e siècle, les choses se présentaient donc comme suit: dans le domaine d'oïl, la production écrite d'oïl obéit à une hiérarchisation bien accusée, résultat d'une évolution rectiligne à partir des XI^e et XII^e siècles (premières apparitions massives de l'écrit vulgaire). Il va de soi que l'orientation des niveaux métalinguistiques au sein des compétences des contemporains d'oïl (du XVI^e siècle) en est la garante directe et assurera dorénavant le maintien du status quo (rôle de la langue «dominante»).

Dans le domaine d'oc, la production écrite d'oc a abandonné peu à peu sa hiérarchisation²⁹ et ceci parallèlement à une réduction progressive de la composante métalinguistique suprarégionale au sein des compétences d'oc, d'où l'apparition consécutive de «cases vides» qui, petit à petit, seront occupées par des composantes étrangères au système d'oc, c'est-à-dire de provenance d'oïl (rôle de la langue «dominée»).³⁰ On peut donc dire que l'agencement des compétences méridionales est le plus souvent un fouillis inextricable de composantes d'oïl et de composantes d'oc avec une nette prédominance de l'orientation suprarégionale d'oïl et une orientation régionale, voire locale d'oc. C'est pourquoi les efforts déployés au cours des renaissances occitane et provençale peuvent tous être représentés sur une échelle allant du suprarégionalisme total (100 %; = régionalisme 0 %) au régionalisme complet (100 %; = suprarégionalisme 0 %). Alors que la réforme mistralienne du XIX^e siècle n'avait que des visées régionales et renonçait à la reprise du suprarégionalisme panoccitan du XIII^e siècle,³¹

llengua i la literatura catalanes (1950-1975), I. *La llengua* (Abadia de Montserrat 1976), p. 107-119, et l'étude exemplaire de M. NIEPAGE, *Laut- und Formenlehre der mallorkinischen Urkundensprache*, «Revue de Dialectologie Romane», I (1909), p. 301-385; *ibid.*, II (1910), p. 1-55.

29. Bien que certains des grammairiens français du XVI^e siècle comme Charles de Beauvilliers, Jean Dubois ou Joaquin Du Bellay se prononcent en faveur des langues régionales, la hiérarchie linguistique française revêt — à partir de 1550 — l'aspect que nous lui connaissons encore aujourd'hui, et ceci avec toutes les implications métalinguistiques requises (voir Ch. SCHMITT, *La grammaire française des XVI^e et XVII^e siècles et les langues régionales*, «Travaux de Linguistique et de Littérature», xv, núm. 1, 1977, p. 215-225).

30. Voir à ce sujet l'excellente étude de G. KREMnitz, *Versuche zur Kodifizierung des Okzitanischen seit dem 19. Jahrhundert und ihre Annahme durch die Sprecher* (Tübingen 1974), p. 95-121.

31. N'oublions pas que ces phénomènes sociosémiotiques sont en quelque sorte monnaie courante, même dans des populations dont l'appartenance scripturaire semble être hors de doute, ou tant s'en faut. En réalité, les choses ne sont pas aussi simples. Dans l'entre-deux-guerres et sous le coup de l'essor pangermanique de l'hitlérisme, il y avait en Suisse de fortes tendances à codifier le *Schwyzerdütsch* (registre oral) et à lui attribuer des fonctions que détenait jusqu'alors l'allemand littéraire (écrit). Ces tendances ont entretemps perdu une bonne part de leur vigueur initiale; voir à ce sujet R. RIS, *Dialekte und Sprachbarrieren aus Schweizer Sicht*, in *Dialekt als Sprachbarriere?*, ed. H. BAUSINGER (Tübingen 1973), p. 29-61, surtout les pages 37-40.

32. Cf. KREMnitz, *Versuche zur Kodifizierung*, ps. 165-200. Les leaders de ce mouvement étaient F. Mistral (1830-1914) et J. Roumanille (1818-1891).

une autre filière réformatrice, dite occitaniste, s'efforçait de renouer avec la tradition médiévale et de pourvoir le renouveau occitan d'une forte orientation suprarégionale à l'instar de ce qu'il y avait au XIII^e siècle.³³

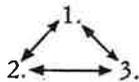
Or, pour nous autres scriptologues et sociolinguistes, il est très intéressant d'observer l'évolution et la teneur des polémiques échangées au cours de ce renouveau d'oc. Les débats se font *grosso modo* entre trois groupements:

1. *Élément stato-français*: orientation stato-nationale (même mondiale) carrément moniste, antipluraliste et antirégionaliste par conviction historique.

2. *Élément suprarégional d'oc*: historisant; effort de réconciliation du passé médiéval d'oc avec le présent.

3. *Élément régional d'oc*: orientation régionale; efforts d'écriture greffés directement sur le parler d'oc local ou régional; refus de mettre la filiation historique panoccitane avant la sauvegarde directe du patrimoine d'oc local.

Les «coups polémiques» s'échangent donc en triangle



et il est difficile de ne pas voir l'aisance avec laquelle le parti stato-français (1.) joue la carte du *divide et impera*.

Or, pour notre propos, il est intéressant de constater que des trois groupements mentionnés ci-dessus, seul le parti suprarégional d'oc recourt à la multiplicité intrinsèque des compétences méridionales (plusieurs niveaux phoniques peuvent se greffer sur un ou plusieurs systèmes graphiques, et ceci au prix d'un effort d'apprentissage), tandis que la coterie stato-française et le parti régional d'oc (voir *supra*) s'en tiennent au principe plutôt réductionniste d'après lequel «on n'écrit que ce qu'on parle et vice versa».³⁴

33. Cf. KREMnitz, *ibid.*, p. 200-239. Il s'agit de J. Roux (1834-1905), P. Estieu (1860-1939), A. Perbosc (1861-1944) et L. Alibert (1884-1959). Il est curieux de constater qu'au cours de la codification des langues créoles, le principe phonémique est vu d'un très mauvais oeil un peu partout de la part des créolophones au profit du principe étymologique (A. BOLLEE, *Pidgins und kreolische Sprachen*, «Studium Linguistik», III, Kronberg 1977, p. 48-76, en particulier 64-64), et ceci pour des raisons parfaitement sociosémiotiques (les créolophones veulent rester —par le biais d'une écriture «à l'europpéenne»— dans le sillage culturel européen).

34. Pour une excellente pénétration descriptive de ce dynamisme ethno- et sociolinguistique nous renvoyons expressément aux études de H. KLOSS, *Abstandssprachen und Ausbausprachen; Über «Diglossie» et Über einige Terminologie-Probleme*, mentionnées dans la note 25. Pour la situation du catalan dans les années 70 voir G. HAENSCH, *La discrepància entre la llengua escrita i la llengua parlada, un problema essencial del català d'avui i de demà*, «Actes del II Colloqui Internacional sobre el Català (Amsterdam 1970)» (Abadia de Montserrat 1976), p. 255-274. Citons encore les Actes du I^{er} Congrès catalan (1906) qui représentent un document de tout premier ordre pour tous ceux qui s'intéressent à ce genre de recherches (*Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana (Barcelona, Octubre de 1906)*, Barcelona 1908).

4.

4.1. Témoignages relatifs au point de vue suprarégional d'oc.³⁵

«L'ortografia alibertina es res mai que l'aplicacion sistematica a una situacion de pluralitat dels dos limits de tota fonògrafia: refus de las variants combinatòrias; refus dels arqifonèmas. Son principi director foguèt popularizat amb lo tèrme de "grafia-suspòrt". Una grafia suspòrta de realizacions diversas, la realizacion /O/ compresa. Direm mai scientificament qu'escriu un sistèma fonologic comun, arquetipic, que los sistèmas dialectals ne son coma de realizacions aberrantas (equivalentas de las realizacions individualas).»³⁶

«Mas l'ortografia trobava un mejan practic de ne donar l'equivalent. Era d'utilizar la diacronia. Una remonta dins lo temps permetiá d'arribar a de grafèmas, que se i legís en transparéncia un fonèma ancian, dont procedisson los fonèmas uèi utilizats pels dialectes. Per exemple los fonèmas /wɛ/, /wɛ/, /yɛ/, /ɛ/, /ö/ realizats dialectalment dins lo significant puèi, pausan en comunicacion interdialektala un fonèma-director /?/. Se constata que los tèxtes dels sègles XIII e XIV presentan majoritàriament lo grafèma ue: ue servirà donc a notar /?/. Las formas /pwey/, /pwey/, /pyey/, /pey/, /poey/ seràn reduchas graficament a puèi.»³⁷

«L'ortografia d'aquela maniera es una abstraccion paradigmatica, mas non pas una algebra. Conois sos limits. I a intercomprehensions entre /pyòy/ e /pyey/. Mas semblariá anar tròp luènh dins l'abstraccion de pausar graficament un sol fonèma-director. S'admet la dualitat puèi e puèi.»³⁸

«La dificultat de l'ortografia occitana es ligada a son eficacitat. Lo pasatge de las fonologies dels parlars al paradigma de la lenga se fa pas sens aprendissatge. L'aprendissatge serà diferent segon los Occitans: d'unes auràn de distribuir son /ts/ o son /tš/ en che e g, j; d'autres auràn de distribuir son /l/ final en l e en lh; d'autres auràn de restaurar un n final que realizan pas; d'autres encara las oclusivas finalas. Las dificultats d'un provençal son pas la d'un lengadocian, e vice versa. Aquel esfòrc demandat a totes es lo prètz que cal pagar la democràcia interdialektala e l'integracion a la cultura comuna.

«L'experiéncia pedagogica d'una vintena d'annadas ara nos pròva qu'es un esfòrc de dos nivèls. Un esfòrc de nivèl bas, amb la lectura. Aquí jògan sens mancar los fonèmas directors, sota los grafèmas. Un usancièr oral, que conois plan sa lenga, la retròba immediatament dins la forma escricha e la legís, d'intuicion. Las empachas rescontradas venon de l'interdich sus la

35. Nous ne cachons pas que notre intérêt pour les linguistiques occitane et catalane relève du domaine de ce que BADIA I MARGARIT (*Ciència i passió dins la cultura catalana*, Abadia de Montserrat 1977, p. 49) appelle la «ciència apassionada». Je tiendrais cependant à signaler à tous mes amis d'oc (occitans, provençaux et autres) que cette prédilection les englobe tous, sans exception aucune.

36. R. LAFONT, *L'ortografia occitana. Sos principis* (Montpelhièr 1971), p. 35.

37. *Ibid.*

38. *Ibid.*, p. 36.

compreneson fonologica que fa pesar l'integracion al sistèma francès, tengut per lo sol sistèma possible. Los resultats de lectura son de contunh melhors amb d'Occitans gaire cultivats en francès qu'amb los autres que lo prejutjat ortografic los enebis.

»L'esfòrc de nivèl naut es lo de l'escritura. Aquí sèm en defòra del procediment d'intercomprension de la comunicacion oral. Dins la comunicacion oral e dins la lectura, un sistèma un pauc alunchat d'aquel de l'usancière es comprés d'a través los fonèmas-directors o lor equivalent grafic, e transferit en fonologia e practicada. Dins l'escritura, cal que l'usancière s'aluènche de son sistèma per trobar lo ponch de còde. O pòt pas far sens aprene lo còde.»

Il convient de signaler que la graphie dite occitane a connu des adaptations pour les diasystèmes provençal,³⁹ limousin⁴⁰ et auvergnat.⁴¹

4.2. Document relatif au point de vue régional (le texte suivant est de P. Bonnaud, Clermont-Ferrand).⁴² On remarquera que la compétence métalinguistique de la population concernée y est conçue d'une manière très restrictive (correspondance très étroite entre l'écrit et l'oral)⁴³ et que l'orientation socio-sémiotique de l'auteur est carrément défensive, à la différence de ce que l'on a pu constater chez Lafont⁴⁴ (voir *supra*, 4.1.). Mais on notera en outre que la voie reste libre néanmoins à une dérégionalisation éventuelle des activités orthographiques auvergnates par le biais de l'écriture Auvergnate Unifiée.

«CERCLE D'OCCITAN D'Auvergne "AUVERNHA TARA D'OC"
»29 Bd Gergovia 63037. Clermont-Fd. Cedex.

»Section Pédagogique. Document Pédagogique num. 3. Novembre 1974.

39. *Ibid.*, p. 39-40.

40. Cf. R. LAFONT, *L'ortografia occitana. Lo provençau* (Montpelhièr 1972).

41. Cf. P. DESROZIER - J. ROS, *L'ortografia occitana. Lo lemosin* (Montpelhièr 1974).

42. Par P. Bonnaud, système EOSA; voir *infra* 4.2.

43. Le texte sera reproduit dans la version intégrale (original ronéotypé). Nous n'avons supprimé que quelques bévues dactylographiques et assuré l'emploi discret de caractères italiques (pour la mise en vedettes de formes graphiques ou phonétiques), la mise entre guillemets des définitions sémantiques et la mise au point de certaines notations phonétiques.

44. On constate la même orientation restrictive chez les mistraliens provençaux: «Defendre la langue provençale: comment? [...] par le choix logique d'un système orthographique cohérent, moderne, populaire, pédagogique et bien rodé:

cohérent, parce que quand nous entendons quelqu'un dire *li* ou *lei cabro*, nous écrivons nous, *li* ou *lei cabro*, et non pas *las cabras*, avec 2 *s* inutiles et 3 *a* qu'il faut prononcer respectivement *i*, *a* et *o!* [...]

populaire et démocratique, parce que seul un système à base phonétique permet de suivre les variantes dialectales et de notre langue, d'éviter la dangereuse dictature de l'écrit sur le langage spontané, d'empêcher l'impérialisme d'un dialecte sur les autres.

pédagogique, parce que seul un système à base phonétique permet un apprentissage aisé de la langue, et peut s'adapter aux moyens de la pédagogie moderne [...]» (Trac intitulé: *Lou provençau a l'escolo*, Saint-Remy-de-Provence, s. d. [c. 1977], 2).

45. *L'ortografia occitana. Sos principis*.

»POUR UNE UNIFICATION DES PRINCIPES GRAPHIQUES DE L'Auvergnat

»L'écriture n'est rien d'autre qu'un moyen de conserver la parole pour la transmettre lorsqu'on ne peut le faire directement. Car il est évident —mais encore faut-il le rappeler tant les questions graphiques ont été surestimées dans l'histoire récente de la culture d'oc— que dans toute langue vivante, c'est la parole qui est l'essentiel. Si nous voulons que notre langue reste vivante, il faut que la parole reste l'acte fondamental, et que l'écriture soit sa subordonnée fidèle. La déification de l'écriture, qui se manifeste assez souvent de nos jours dans les milieux occitanistes tient à diverses raisons:

»Longtemps, l'écrit a été le seul moyen de transmission durable de la langue. On ne se rend pas assez compte que ce stade est dépassé et qu'il en existe maintenant de plus exacts, et de plus fidèles (cassettes, bandes magnétiques, disques, etc...).

»De par ce monopole, la maîtrise de l'écriture était une absolue nécessité pour toute promotion sociale, le "moyen d'acculturation" par excellence, par lequel on s'agrégeait à une catégorie supérieure. La rupture de ce monopole n'est certainement pas sans conséquence sur la "crise de l'orthographe", particulièrement sensible en français, mais que l'on connaît partout: le développement de moyens audio-visuels divers rend moins indispensable aux yeux des nouvelles générations (même si elles ne le ressentent pas toujours clairement), l'acquisition d'un ensemble compliqué et rébarbatif de règles. Tout système graphique qui a la chance de n'être encore ossifié par une longue pratique, et un long dressage visuel, doit en tenir compte s'il veut être fonctionnel, c'est-à-dire, adapté aux usages qu'on attend de lui à notre époque.

»En Oc, le recul et la fragmentation de la langue, ont amené à accorder un rôle quasi religieux de témoignage à l'écrit. La place excessive de l'écrit dans les manifestations conscientes de la langue est un signe de dégradation particulièrement alarmant de sa situation et de son statut.

»Le repliement de la culture d'oc sur des groupes séparés, plus ou moins isolés, sans emprise, ni influence réelle sur le peuple, qui est le véritable conservateur de la langue, a artificiellement accru le poids des "doctes" et de leurs querelles. Toute stagnation, tout recul d'un mouvement culturel ou non, engendre le sectarisme. Il est évident que si nos efforts pour la sauvegarde de la culture d'oc débouchent un jour sur un véritable élan populaire, toute une série de discussions qui déclenchent continuellement des tempêtes dans un verre d'eau, apparaîtront complètement dépassées, et que des solutions se dégageront, comme par enchantement dans des questions qui soulèvent actuellement des oppositions irréductibles et des problèmes insolubles: car le progrès et la dynamique ont leur logique, comme la stagnation et le recul qui approfondissent sans cesse les rivalités sur des questions de détail.

»De même qu'au Moyen Age, des luttes socio-économiques acharnées se dissimulaient sous le masque de dissentiments religieux, et que l'hérésie était l'exutoire normal de beaucoup de luttes politiques et sociales, de même, de nos jours, en pays d'Oc, les batailles autour de l'écriture, recouvrent souvent des clivages très profonds dans maint autre domaine. Il faut bien comprendre que tout choix graphique a inévitablement des corrélations extrêmement rigoureuses avec toutes sortes de conceptions, idéologiques, philosophiques, politiques etc... Et, par suite, il est bon, si l'on veut savoir où l'on va, d'être capable de reconstituer l'ensemble des filières. [½]

»Le *Cercle Occitan d'Auvergne* a toujours eu pour ligne de conduite de ne pas accepter que notre langue et notre culture deviennent la propriété d'une secte, et que s'établisse la dictature d'une caste de mandarins ("ceux qui savent" — citation, hélas!) s'attribuant le monopole de la réflexion et de la décision. Il a toujours rejeté toute idée d'embrigadement et de "mise en condition". Il a toujours estimé qu'il faut servir notre peuple, et non s'en servir. Il affirme que c'est seulement en faisant du grand acteur jusqu'à présent muet dans les coulisses, *notre peuple*, le protagoniste principal de la pièce où se joue son destin, que l'on pourra sortir du marasme où nous croupons, et auquel l'autosatisfaction sectaire ne peut rien changer. Ce qu'il faut, c'est amener le peuple d'oc — pour nous le peuple auvergnat — à s'intéresser activement à sa langue et à sa culture, à devenir l'élément moteur de leur préservation et de leur renouveau. Toute tentative pour intégrer cette masse énorme et variée — dans ses goûts, ses opinions, ses parlers — au cadre étriqué d'une doctrine toute faite, entièrement décidée à l'avance, tout essai de la canaliser dans une voie préétablie et étroitement délimitée — dans le domaine graphique, comme dans tout autre — ne peut que déboucher sur l'échec: le peuple d'oc ne se sentira pas concerné, il régira inévitablement par le désintéret et l'apathie, et les efforts les plus acharnés n'aboutiront à rien.

»Pour que la langue et la culture d'oc redeviennent le bien de leur peuple, et pour que celui-ci les défende, les rendant indestructibles, il est indispensable de respecter quelques grands principes:

»La variété des goûts, opinions, intérêts existant dans tout peuple interdit toute monopolisation de sa représentation, toute orientation unilatérale, toute philosophie totalitaire (au sens étymologique du terme): il ne sert à rien de dire "L'Occitanie sera ceci, ou cela... ou ne sera pas": car alors on peut être sûr qu'elle ne sera pas.

»La vérité, la fidélité au réel, sont la seule voie qui permette de s'orienter valablement sur un chemin difficile. Le mythe égare et le parti-pris embourbe. Ceci est vrai avant tout, sur le plan linguistique: *c'est dans sa réalité présente*, et non en tentant absurdement de biffer sept siècles qu'il faut considérer notre langue. Mais il est tout aussi nuisible de croire que *sept siècles de communauté française entre les peuples d'oïl et d'oc* n'ont pas existé.

»Les problèmes graphiques sont loin d'être uniquement techniques. Ils ne peuvent faire abstraction de tout l'arrière-plan qui vient d'être exposé.

»Notre évolution sur cette question a été gouvernée à la fois par les principes énoncés ci-dessus, dont elle tire les conséquences logiques dans toute leur ampleur, et par notre expérience historique.

»1. Principes de base

»L'écriture doit être adaptée à la langue réellement parlée. Elle doit permettre *de lire sans embûche*, que l'on connaisse ou non la langue, et *d'écrire sans effort d'apprentissage excessif*: on ne doit plus voir le spectacle affligeant de gens sachant très bien la langue, mais paralysés par le "complexe de la faute" parce qu'ils ignorent l'étymologie latine de tel ou tel mot qu'imposerait prétendument telle ou telle consonne non prononcée, etc.

»Par suite, elle doit être simple, claire, accessible, avec des conventions peu nombreuses, régulières, constantes, qui permettent de déduire aisément la forme écrite de la forme parlée, où la prononciation exacte de la forme écrite.

»Elle doit respecter les parlers, tout en les rapprochant, c'est-à-dire, comporter des conventions qui facilitent l'intercompréhension écrite sans défigurer la langue: les sons qui correspondent régulièrement d'un parler auvergnat à l'autre peuvent être représentés par un même signe ou par des signes apparentés. [¾]

»Mais il y a une question de réalisme et de proportion: si de tels signes éloignent trop l'écriture de la prononciation, on ne doit pas hésiter à les différencier, quitte à établir des tableaux de correspondance: la complication et l'abstraction sont les ennemis de toute popularisation de la culture. Il ne doit jamais y avoir de conventions à deux degrés, c'est-à-dire qui ne se comprennent qu'à travers une évolution intermédiaire qui ne serait pas rendue par l'écriture.

»2. Historique

»Déjà au Moyen Age, les scribes auvergnats avaient éprouvé le besoin de représenter de façon distincte, certains sons particuliers à la langue (ainsi *gh* = [dz]). Aujourd'hui que nos dialectes se sont davantage différenciés il serait absurde de prétendre fondre dans un moule unique des prononciations extrêmement variées: comment relier notre [ipanlo] à *espatla* ou notre [toudzou] à *totjorn*? ...

»Du xvi^e au xix^e siècle, les écrivains ont utilisé les conventions d'écriture françaises. Mais comme notre phonétique est totalement différente de celle du français, ils ont abouti au chaos généralisé: variation stupé-

fiance d'écriture, non seulement d'un auteur à l'autre mais à l'intérieur d'un même texte; sons particuliers à l'auvergnat traduits selon la redoutable fantaisie de chacun; fausses coupures de mots, inadéquation à la prononciation réelle. Certains textes sont presque incompréhensibles pour de simples raisons d'écriture! Au XIX^e siècle, la graphie félibréenne a représenté une tentative de régularisation, aux bases claires et simples. Mais elle fut peu utilisée en Auvergne, et surtout elle le fut d'une façon insuffisamment adaptée: le calque du modèle provençal entraînait de graves divergences entre écriture et prononciation. De plus, elle ne renseigne pas suffisamment sur l'accent tonique.

»Entre les deux guerres mondiales, quelques écrivains adoptèrent le système archaïsant de Perbosc-Estieu. Rendu progressivement plus rigide par Alibert et ses disciples, ce système est devenu l'écriture "occitane", dite aussi "normalisée", "classique", etc... Il a un fondement étymologique, corrigé par l'adaptation à la phonétique du dialecte languedocien. Nous l'avons adopté à nos débuts, mais nous avons dû constater sa profonde inadéquation à notre dialecte:

»a) L'auvergnat est le plus évolué des dialectes d'oc, donc celui qui s'est le plus éloigné de l'étymologie. La distance entre sa prononciation et une écriture étymologique est donc énorme.

»b) Le languedocien étant le plus "conservateur" des dialectes occitans, les adaptations de l'étymologie à la phonétique languedocienne ne nous sont d'aucune utilité, puisqu'elles nous ramènent, à peu de choses près, au cas précédent.

»Nos propositions pour une adaptation de l'écriture occitane à notre dialecte se sont heurtées à une opposition constante de ses gardiens "officiels". Il nous est apparu clairement que cette opposition avait pour cause non des raisons linguistiques et graphiques, mais le désir de préparer les voies pour une *uniformisation* linguistique sur la base du languedocien (lui-même plus ou moins modifié et archaïsé), et de mettre la prétendue langue commune ainsi élaborée au service d'une Occitanie unifiée, repliée sur elle-même et niveleuse. Attachés à notre patrimoine linguistique et culturel propre, nous ne pouvions accepter de devenir des "Occitans de seconde zone", d'être les auxiliaires d'une conception qui nous niait. Nous sommes pour une communauté culturelle d'oc, mais pluraliste, respectueuse des diversités élaborées par une longue histoire, et nous ne voulons pas qu'elle reproduise, en dérisoire et ridicule, les centralismes et nationalismes traditionnels, dont par ailleurs elle a tant souffert. Ne disposant pas de la force qui permet les impérialismes, la communauté d'oc ne peut imposer son droit à la vie que si elle est porteuse d'une morale supérieure, respectueuse de tous, et avant tout de ses propres ressortissants qui doivent tous être [1/1] égaux et à part entière.

»Nous avons donc pris l'initiative de réformes, d'autant plus justifiées, qu'aucun système d'écriture n'était solidement assis, uniformément accepté, traditionnel et classique en Auvergne. Pour laisser le maximum de voies ouvertes, et répondre aux principales préférences, nous avons élaboré deux

systèmes, comportant d'ailleurs de très nombreuses conventions communes: (voir nos précédentes "Propositions sur l'écriture de l'auvergnat"):

»L'EPAN (Écriture Phonétique Auvergnate Normalisée) a répondu à la montée de l'élément populaire dans notre renaissance: indifférents aux questions de doctrine, ses partisans étaient surtout les connaisseurs d'un parler localisé, et les enseignants confrontés à la difficulté de faire écrire des enfants.

»L'EOSA (Écriture Occitane Simplifiée et Adaptée) a tenté une véritable adaptation de ce système à notre dialecte. Rapprochée de la langue populaire, elle maintenait cependant les conventions essentielles du système.

»Ces deux orthographe, utilisées dans la revue *Bizà Neirà*, n'ont pas paru incompatibles. Elles n'ont nullement gêné nos lecteurs, comme nous avons pu nous en assurer par enquête. Elles ont suscité de très fécondes observations qui nous sont venues de partout, bien au-delà des limites de l'Auvergne. Les remarques et contre-propositions, les rapprochements rendus possibles par l'usage, ont préparé la voie à une *Écriture Auvergnate Unifiée*, à la fois précise, compréhensive (recouvrant le maximum de faits du dialecte), souple et fonctionnelle. Bien que la coexistence de deux systèmes graphiques ne soit pas réellement gênante, une écriture unifiée présentera de nombreux avantages:

»Simplicité pour l'étude.

»Réduction du prix de revient des publications.

»Possibilité de publier le grand Dictionnaire français-auvergnat trop volumineux pour être présenté en deux graphies.

»Mais pour que cette unification soit un progrès il faut:

»a) Garder la clarté et l'accessibilité comme bases intangibles.

»b) La rendre acceptable à toutes les personnes de bonne volonté, aimant réellement notre langue, et non bloquée dans une position arrêtée, des préjugés et idées toutes faites.

»c) Lui laisser une certaine *souplesse* qui a de multiples avantages:

»Elle supprime le "complexe de la faute". Il n'y a pas besoin de normaliser le moindre mot. Elle est un ensemble de *principes* d'écriture, non de règles immuables.

»Elle permettra des évolutions et perfectionnements de détail en fonction de l'expérience.

»Fondée sur les caractères fondamentaux de la majeure partie du dialecte (lorsqu'on établit des règles, elles doivent avant tout rendre compte de la *masse* des phénomènes), l'écriture doit être *adaptable* aux parlers marginaux qui diffèrent sur divers points de cette masse. Nous reconnaissons le *droit à la différence* pour ce qui est réellement différent (par ex: la plus grande partie de l'auvergnat n'écrira pas les consonnes finales disparues, mais là où elles subsistent, il convient de les écrire, et telles qu'elles se prononcent). Ceci découle de notre position fondamentale sur l'égalité et le droit à la vie de toute forme consciente de la culture d'oc. En re-

vanche, on doit espérer que le particularisme de clocher ne tentera pas de multiplier à l'infini des variations phonétiques infimes qui peuvent très bien être recouvertes par une même graphie: c'est une question d'équilibre et de mesure, mais plus encore d'amour de la langue: il est juste que s'expriment ses diversités, il serait gravement nuisible de tomber dans la fragmentation patoisante: ce serait faire le jeu de nos détracteurs.

»d) Il faut aussi que cette écriture auvergnate unifiée montre sa supériorité sur les deux systèmes précédents, en éliminant leurs défauts: l'EPAN, claire, accessible, exacte, a cependant le tort de ne pas renseigner complètement sur la flexion (formation du féminin, conjugaison) [*/] et de confondre certains monosyllabes qu'on ne peut distinguer qu'en fonction du contexte: l'EOSA établit bien ces distinctions, mais sa représentation du pluriel (en -s) et son utilisation des accents sont inadaptées. Elle conserve des conventions (o, ò) qui sont trop éloignées de nos habitudes visuelles et trompent dans la lecture, elle est encore chargée de consonnes inutiles. Ces défauts peuvent se corriger mutuellement par un dosage raisonnable des deux systèmes.

»3. Bases techniques de l'Écriture auvergnate unifiée

»a) Que cela plaise ou non, nous sommes dans l'espace culturel français, les gens sont conditionnés à lire le français. Donc, nous reprendrons au français une série de conventions de rendement assuré, alors que des conventions divergentes, quelle que soit par ailleurs leur éventuelle logique, égarent le lecteur. Notamment nous écrivons - e, é, è (le système félibréen et le système occitan ne permettent pas de rendre notre e, analogue au e de *velu*, qui est cependant essentiel, car il peut être tonique et il renseigne en fin de mot sur la formation de pluriel en -ei ou -i) o et ou (le système occitan o, ò, outre qu'il trompe le lecteur insuffisamment averti, nécessite un accent indépendant sur les machines à écrire et n'est pas adapté à la phonétique de tout le quart N. E. de l'Auvergne: en effet, en occitan méridional, ò ne peut être que tonique, et est remplacé par o = ou en syllabe atone; or une vaste région d'Auvergne possède o non tonique, et de même certains mots dans presque toute l'Auvergne).

»b) Mais nous nous dégageons du système français chaque fois qu'il est nécessaire:

»Lorsque nous avons à représenter des sons qui n'existent pas en français. (*ch, lh, clh, j, à, ä*, de nombreuses diphtongues, triphthongues comme *oei* = [wei]).

»Lorsque divers systèmes d'écriture utilisés en oc confluent en une même représentation; ex.: *nh* pour [ñ] par ce qu'elle est acceptée à la fois par les Occitans et une partie des félibres, ou employée à diverses époques par des écrivains de partout.

»Surtout lorsque le français conserve des complications étymologiques surannées (ex.: *c, ç, s; en et an*, etc...). L'échec de l'orthographe française malgré un long dressage scolaire est de plus en plus patent. Nous ne de-

vons pas nous engager dans la même voie sans issue, d'autant que nous n'avons pas à notre disposition l'école, les livres, les journaux qui massivement, mais en vain, cherchent à imposer un modèle orthographique trop compliqué. On peut admettre qu'une même façon d'écrire recouvre plusieurs façons de prononcer voisines. Mais on doit veiller à ce que plusieurs façons d'écrire ne correspondent pas à une même prononciation, car alors c'est le chaos dans l'esprit de tous les gens qui n'ont pas un niveau d'enseignement supérieur (cas des systèmes français et "occitan"). Or, c'est pour faciliter l'accès du peuple à sa culture que nous voulons et devons travailler. Rappelons-nous toujours que l'échec retentissant de l'irlandais, malgré un appui officiel constant, vient en bonne part d'une orthographe archaïsante aberrante où une même lettre se lit de trente-six façons, alors que plusieurs combinaisons différentes se lisent de la même manière.

»c) Nous plaçons au premier plan la nécessité d'être nous-mêmes, de recouvrer notre pleine dignité d'Auvergnats. C'est en fonction des besoins de notre langue, et de l'expérience amassée parmi notre peuple que nous travaillons. Mais nous ne cherchons pas à nous singulariser artificiellement. Au contraire, dans la mesure où cela est compatible avec le respect de notre dialecte réel, nous cherchons à nous rapprocher des autres Occitans. Par exemple, nous voyons que malgré les divergences, il y a une certaine généralité dans l'adoption de conventions telles: *ch* = [š, tš, ts], *j* = [ž, dž, dz], *lh* = [ly de *Lyon* ou *y* de *yole*], *nh* = [ñ], ainsi que pour diverses diphtongues où les systèmes occitan et félibréen sont d'accord. Nous faisons comme eux, si ces sons existent dans notre langue, sans risque de confusion. [*/]

»d) Nous voulons être pratiques. Les systèmes félibréen et occitan ont des accents (par exemple, sur *o*) qui n'existent pas sur les machines ordinaires, ni dans les imprimeries ordinaires. D'où des difficultés de dactylographie, et l'obligation de se faire rançonner par les quelques imprimeries qui disposent de signes particuliers. Nous n'utilisons que des signes existant sur toutes les machines à écrire (notamment les accents circonflexes et le tréma).

»e) Nous avons recherché des solutions aux problèmes spécifiques de l'auvergnat.

»1. La question des mouillures. L'expérience montre que si on ne marque pas la mouillure, les gens qui ne connaissent pas bien la langue (de plus en plus nombreux), voire ceux qui la connaissent mais sont influencés par les habitudes de lecture du français, ne la prononcent pas, enfrenant ainsi une caractéristique fondamentale de la langue. On sait que *d, t, l, n*, sont mouillés devant *i* et *u* et *b, p, f, v, m* devant *i*. Pour le signaler, nous mettons ici un tréma sur le *i* et *ü*.

»2. Le Chuintement. *S* et *z* se prononcent respectivement [š] et [ž] devant *i* et *u*. Cependant, dans le N. E., on ne chuinte que devant *i*. Le danger d'oubli est, d'expérience, moindre. Nous ne mettons aucun signe particulier, énonçant seulement la règle: *s* et *z* sont chuintés devant *i* et *u*. Les autres chuintements particuliers au Cantal peuvent être représentés,

facultativement, dans les ouvrages pédagogiques (voir notre document quatre: Conventions de l'Écriture auvergnate unifiée).

»3. Le son [s] de *passer, suisse* s'écrit *s*, le son [z] de *rose* s'écrit *z*. On n'emploie pas de *c*, ni de *z* (*sentre* "centre"), complications inutiles donnant lieu à de nombreuses fautes en français. En principe *s* = [s] en toute position. Mais les habitudes du français pouvant faire lire [z] un *s* entre voyelles, il est admis d'écrire *ss*: *rassà* pour "race", *rassâ* pour "reculer".

N B. Nous avons eu le courage de présenter cette simplification grâce à deux exemples qui méritent d'être mis en relief: celui de Monsieur Miremont, félibre sarladais; celui du Néerlandais: cette grande communauté vivante de vingt millions de personnes, n'hésite pas à simplifier progressivement l'orthographe en la rapprochant de la prononciation, malgré le poids des habitudes littéraires et scolaires. De même nous avons vu que les pays scandinaves ont procédé à plusieurs simplifications orthographiques au cours du dernier siècle. Tous les systèmes orthographiques qui représentent des communautés culturelles vivantes et qui se sont élaborés récemment cherchent à suivre d'aussi près que possible la prononciation. Beaucoup, qu'une longue évolution avait éloigné, cherchent à s'en rapprocher depuis un siècle (allemand, russe, etc...). Loin de croupir dans un byzantinisme de secte repliée sur elle-même, il faut nous ouvrir sur l'air du large et nous enrichir des exemples que nous voyons ailleurs, nous n'aurons qu'à y gagner dans tous les domaines.

»4. Dans le but de rapprocher les différents sous-dialectes auvergnats nous écrivons: à la voyelle brève, en générale atone, qui se prononce selon les endroits [o] x [a] (entre *a* et *o*), (entre *a* et *e*) [e]: *là rozà* pour "la rose"; à la voyelle qui dans tout le quart N. E. de l'Auvergne se prononce comme [e] très ouvert, et correspondant à un [a] ailleurs (et est souvent ressentie comme un [a] par ceux qui parlent). On voit ici un point capital de notre système: lorsqu'existent des différences réelles entre deux sons apparentés, nous les distinguons, mais par des signes diacritiques légers, qui ne modifient pas réellement l'apparence du mot: *bachola* = *bächolâ*, "comportés à raisin". *Rozà* "rose", se différencie de *roza* "roses" (où le *a* final est franc et plus long). (Éventuellement, on peut aussi, pour marquer la correspondance *o-eu* dans certains cas écrire *o-ô*: voir document quatre: Conventions [...] voir aussi l'usage de *ai* et *ei*, etc. ... [*/])

»5. On ne peut lire et parler correctement une langue que si on place correctement l'accent tonique (surtout qu'en auvergnat, il est plus fort qu'en français, quoique moins fort que dans les dialectes d'oc méridionaux). L'accent tonique est mal marqué dans l'écriture félibréenne. Dans la graphie occitane, on le décèle mieux, mais au prix de complications par ailleurs très gênantes en auvergnat. Les règles d'accentuation tonique auvergnates:

»Les mots terminés par une consonne ou une diphtongue (sauf *-ei* des pluriels), sont accentués sur la dernière syllabe.

»Les mots terminés par une voyelle orale (*à, e, i*, notamment), et par

on, dans certains temps de la conjugaison sont accentués sur l'avant-dernière syllabe.

»Mais il y a des exceptions à ces règles. Nous plaçons un *accent circonflexe* sur les voyelles qui échappent à ces règles: voyelles finales accentuées (*selhoû* "petit seau"), *champanhû* "champignon", etc.), diphtongues commençant par un *i* accentué (*pouézia* "poésie"), mots peu nombreux de l'Ouest ayant subi un recul d'accent (*vêrjetei* "brosse").

»6. Le problème des *consonnes finales* est capital en auvergnat. Sauf dans certains parlers méridionaux de marge, pratiquement toutes les consonnes finales tombent. C'est un phénomène historique ancien et qui gagne sans cesse, puisque même la liaison de l'article pluriel (*leû z-autrei* "les autres") est en recul (en Auvergne du Nord, le type *lu autri* tend à s'étendre). Il est aussi fondamental puisqu'il a entraîné la réorganisation totale des pluriels (maintenant distingués par la tonalité vocalique et non plus par *s*: le *libre* "le livre", *leû librei* "les livres", *là drolà* "la fille", *la drola* "les filles", etc...) et l'apparition de lettres euphoniques dans la conjugaison, et dans certains mots très utilisés (*z-on*, "ils ont". *zeu* ou *vou* (issu de "ou": *le*, neutre; *v-ou*, *v-o* "ou bien"...)) dans une très grande partie de l'Auvergne: le phénomène est d'ailleurs en extension. Tout système graphique adapté à cette situation et à cette dynamique doit en tenir compte. La règle de base est donc: *on n'écrit que les consonnes prononcées*, que ce soit à l'intérieur du mot (*cotà, costà* "côte", *tatà, tastà* "goûter", selon les parlers) ou à la fin: *parlà* "parler" (mais *parlar* chez les protestants du Velay, seuls à conserver ce *r* infinitif).

»7. Cependant, certaines consonnes non prononcées doivent être écrites dans un certain nombre de cas bien définis et délimités:

»a) Pour renseigner sur la formation du féminin: *boulanjeir, boulanjeirà, petit, petitâ, gros, grossâ*. On écrit la consonne qui reparait au féminin, quitte à la mettre entre parenthèse, si on redoute qu'elle influence la prononciation. Ou, si son aspect visuel étonne au premier abord: *maleirou(z), maleirouzâ* "malheureux (euse)", *franse(z), fransézâ* "français, française". On a d'ailleurs vite fait de s'habituer, vu la grande fonctionnalité du système. De même, pour le participe passé: *parlàd, parlàdâ* "parlé-ée", et présent: *chantant, chantantâ*.

»b) Pour bien distinguer les personnes du verbe (voir tableau des désinences verbales dans le Document quatre: Conventions...).

»c) Pour distinguer des monosyllabes, au premier coup d'oeil, et éviter toute erreur d'interprétation à leur sujet (une liste des principaux de ces mots: homophones (prononcés de la même manière) ou voisins figure dans notre Document quatre: Conventions ...).

»Finalement, l'apprentissage que demanderont ces quelques exceptions sera réduit et la règle générale de la *correspondance immédiate écriture-prononciation*, n'en sera guère affectée. [*/]

»On voit donc, que chacun peut être appelé à des sacrifices légers pour accentuer le rapprochement entre Auvergnats, voire avec d'autres dialectes d'oc. Mais ces sacrifices ne sont jamais unilatéraux (contraire-

ment à ceux qu'exigeait de nous l'écriture occitane, où l'on doit toujours accepter des graphies étrangères à notre prononciation, sous prétexte qu'il y a une justification ailleurs, tandis que jamais, il n'y a une convention générale qui tienne compte de l'auvergnat). Ils ne sont jamais non plus excessifs, le système de la discrimination par accents et trémas, rapprochant sans confondre, et les *divergences nécessaires au respect de chaque forme sous-dialectale assez vaste, et assez caractérisée, étant admis*. Ainsi devraient être ménagées toutes les susceptibilités et mobilisées, pour dépasser les vaines querelles, les crispations absurdes et les préjugés paralysants, toutes les bonnes volontés. Enfin, nous nous trouvons au point de rencontre, au lieu géométrique des systèmes «phonétiques», félibréen et occitan: Là où peut-être un jour les autres viendront, si le "tout ou rien" irrationnel cède la place au compromis pragmatique et efficace...»

Universität Regensburg

HANS GOEBL

Distingit i benvolgut homenatjat,

ben cert que ja de sempre, en tant que austríac conscient, i especialment en tant que vienès, havia experimentat una certa predilecció pels problemes de les llengües i les cultures oprimides i ben cert també que, en tant que romanista, havia pogut satisfer sobradament aquesta predilecció mitjançant l'observació de la tan complexa problemàtica d'aquestes minories dins la Romània; però, tot i això, malgrat partir d'uns semblants pressupostos —els quals comporten òbviament la natural habituació a aquesta mena de problemes—, val a dir que la meua estada barcelonina de l'any 1975 a l'Institut d'Estudis Catalans restarà per a mi per sempre més inoblidable arran de les formidables impressions que vaig rebre dels catalans i, en especial, de la tan esforçada i eficaç lluita que duen a terme per tal de reconquerir i assegurar llurs llengua, cultura i identitat. Llavors van ésser també concebudes algunes de les idees que, en forma d'un primer esbós, em permeto a hores d'ara de presentar-vos, les quals es concreten en la fusió d'unes quantes observacions sincròniques i diacròniques, històrico-gramaticals i sociolingüístiques, en un àmbit de reflexió molt més ampli.

Ad multos annos!